



Programme de formation Monter, Utiliser et Réaliser la Vérification Journalière des Echafaudages de Pied & Monter, Utiliser, Vérifier des Echafaudages Roulants

Durée : 21H00

Public(s) concerné(s) : Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à l'utiliser. Toute personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant

Prérequis : Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions et de la notice du fabricant (plans, schémas..). Aptitude médicale au travail en hauteur.

Pour la partie pratique, le candidat doit être muni de ses EPI (gants de manutention, chaussures de sécurité, casque avec jugulaire, vêtement de travail).

Nombre de stagiaires par session : Minimum : 1 Maximum : 12

Objectifs pédagogiques :

Objectifs de formation :

- **Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous :**

- > Montage avec console et/ou,
- > Montage porte à faux et/ou,
- > Montage poutre de franchissement,

- **Monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalière prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457, et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.**

Objectifs pédagogiques :

- **Se situer et être acteur de la prévention des risques**
- **Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant**
- **Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied**
- **Utiliser un échafaudage de pied en sécurité**
- **Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.**
- **Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant.**



- Utiliser un échafaudage roulant en sécurité.

- > Etre acteur de la prévention
- > Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant.

Au sens de la R408 :

- > Réceptionner l'échafaudage avant utilisation
- > Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de démontage/montage d'éléments de l'échafaudage)
- > Utiliser l'échafaudage dans le cadre de sa mission de vérification.

Titre et qualité du formateur : Formateur expert en échafaudage (validé INRS et Syndicat Français de l'échafaudage du coffrage et de l'étalement) – Expérience de plusieurs années dans le domaine.

Moyens Pédagogiques : Alternance d'exposés théoriques et d'ateliers pratiques : Ordinateur portable, vidéoprojecteur, photos, vidéos, notice du fabricant, échafaudage conforme à la norme NF.

PROGRAMME

1. Partie théorique :

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques
 - > Signaler les situations dangereuses
 - > Communiquer - rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant
- La préparation du montage
- Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (cadres et/ou multidirectionnel)
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
- Les vérifications de mises, remises en service, trimestrielle d'un échafaudage
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent.
- Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage roulant.
- L'examen d'adéquation.
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage.



- L'examen de l'état de conservation
- Le compte-rendu de vérification.
- Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant.

2. Partie pratique :

- > Mise en situation à l'aide d'échafaudages conforme
- > Validation des techniques (Montage, utilisation, vérification, démontage...)

3 Méthode d'évaluation

Test théorique : QCM temps défini

Test pratique : Mise en situation.

4. Validation :

Attestation nominative de fin de stage délivrée aux stagiaires.

.